# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (OPTIONS SUR ACTIONS - OPTIONS D'ACHAT (CALL)) – LONG



# **Objectif**

Le présent document fournit des informations clés à propos de ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document de commercialisation. Ces informations sont exigées par la loi afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# Produit

Option sur actions Option d'achat (call) – Long

Initiateur : Euronext www.euronext.com

Autorité compétente : Euronext Amsterdam – AFM, Euronext Brussels –

FSMA, Euronext Lisbon – CMVM, Euronext Paris - AMF

Date de création du document : 2018-09-17

# Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

# En quoi consiste ce produit?

#### Type

Dérivé. Les options sur actions sont considérées comme des dérivés en vertu de l'Annexe I. Section C de la directive MiFID 2014/65/UF.

#### Objectifs

Une option d'achat donne à l'acheteur (position longue) le droit, pendant la période fixe mentionnée dans les modalités contractuelles, d'acheter une certaine quantité de l'actif sous-jacent à un prix prédéterminé (le prix d'exercice ou strike). Les vendeurs d'options d'achat (position courte) s'engagent à procéder à la livraison de l'actif sous-jacent si l'option est exercée par l'acheteur.

Chaque série d'options a sa propre date d'échéance, après laquelle le produit expire. Une position ouverte peut être fermée à tout moment avant la date d'échéance en concluant une transaction de clôture. Toutes les spécifications contractuelles sont disponibles sur notre site Internet : <a href="https://derivatives.euronext.com/stock-options">https://derivatives.euronext.com/stock-options</a>. Les lieux de négociation se réservent le droit de proposer des changements aux modalités contractuelles, ce qui dans certains cas peut affecter les contrats en positions ouvertes, mais ces résultats surviendraient à la suite d'une consultation publique ou de l'émission d'un avis de marché.

Les positions sur les options sur actions peuvent faire l'objet d'ajustements en raison d'opérations sur titres sur les actions sous-jacentes (par ex. une prise de contrôle de la société sous-jacente, une émission de droits, etc.). Les ajustements seront appliqués conformément à la politique relative aux opérations sur titres, qui est disponible sur notre site Internet:

https://derivatives.euronext.com/corporate-actions/corporate-actions-policies.

# Investisseurs de détail visés

Ce produit n'est pas conçu pour être commercialisé à un type d'investisseur spécifique ou pour remplir un objectif d'investissement ou réaliser une stratégie d'investissement spécifiques. Un investisseur de détail devrait se familiariser avec les caractéristiques de ce produit pour décider, en connaissance de cause, s'il correspond ou non à ses besoins d'investissement. En cas de doute, un investisseur de détail devrait contacter son courtier ou son conseiller d'investissement afin d'obtenir des conseils en matière d'investissement.

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### Indicateur de risque

Indicateur synthétique de risque



# Risque le plus faible

### Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque est un guide sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre quelle est la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements sur les marchés. Nous avons attribué à ce produit la note 7 sur 7, ce qui le range dans la catégorie de risque la plus élevée.

La perte maximale possible que les acheteurs d'options peuvent encourir est égale au prix de la prime d'option, majoré des coûts de transaction. Soyez conscient du risque de change. Lorsque le produit est libellé en une devise autre que la monnaie nationale de l'investisseur, le rendement, s'il est exprimé dans la monnaie nationale de l'investisseur, peut varier en fonction des fluctuations monétaires. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur qui figure ci-dessus.

La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir une incidence sur le résultat réel de l'investissement.

#### Scénarios de performance

Le potentiel de gains ou de pertes d'une option d'achat à la date d'expiration dépend du prix d'exercice et de la prime versée pour une position longue. Le prix de la prime d'option dépend de plusieurs facteurs, tels que la variation du prix de l'actif sous-jacent et celle des taux d'intérêt.

En outre, le potentiel de gains ou de pertes de la position d'option dépend fortement de la façon dont la position est utilisée, par ex. les options peuvent être négociées comme outil de gestion du risque afin de couvrir d'autres investissements ou en tant qu'investissement autonome.

Les caractéristiques des options d'achat et une explication du profil de gains et de pertes figurent ci-dessous. Les exemples et les graphiques démontrent le profil de gains et de pertes d'une option individuelle. Les graphiques illustrent les performances possibles de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux graphiques de profits d'autres produits dérivés. Le graphique présenté donne un éventail de résultats possibles et n'est pas une indication exacte de ce que vous pourriez récupérer. Ce que vous obtiendrez variera en fonction de l'évolution du sous-jacent. Pour chaque valeur du sous-jacent, le graphique indique quels seraient les gains ou les pertes du produit. L'axe horizontal affiche les divers prix possibles de la valeur sous-jacente à la date d'expiration et l'axe vertical affiche les gains ou les pertes.

Les chiffres affichés incluent tous les coûts du produit lui-même, mais il se peut qu'ils n'incluent pas tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou votre distributeur. Les chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, laquelle peut aussi affecter le montant que vous récupérez.

**Transaction:** Achat d'une option d'achat

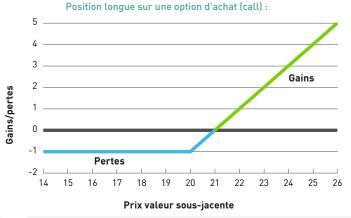
**Espérance :** Augmentation du prix du sous-jacent

Investissement : Prime d'achat

Risque : Limité au maximum de la prime versée

Rendement : Illimité si le prix du sous-jacent continue d'augmenter

Marge: non exigée



# Exemples:

Exemple 1: lorsque le prix du sous-jacent est 23, le prix d'exercice est 20, la prime versée est 1 et le multiplicateur contractuel est 100. Les gains par unité de la valeur sous-jacente sont : 23 - 20 - 1 = 2 et le total des gains de l'option est :  $2 \times 100 = 200$ .

Exemple 2: lorsque le prix du sous-jacent est 18, le prix d'exercice est 20, la prime versée est 1 et le multiplicateur contractuel est 100. Le prix de la valeur sous-jacente diminué du prix d'exercice des options est un chiffre négatif (18 - 20 = -2), ainsi cette valeur est fixée à zéro. Les pertes par unité de la valeur sous-jacente sont : 0 - 1 = -1 et le total des pertes de l'option est : -1 x 100 = -100.

Les gains ou les pertes sont zéro lorsque le prix du sous-jacent égale 20  $\pm$  1 = 21

# Calcul des gains/pertes :

Les gains ou les pertes à l'expiration sont calculés de la manière suivante. Première étape : prendre le prix de la valeur sous-jacente diminué du prix d'exercice des options. Quand le résultat de ce calcul est un chiffre négatif, le résultat est fixé à zéro. Deuxième étape : prendre le résultat de la première étape et soustraire la prime versée pour acheter l'option. Troisième étape : les prix des options sont établis par unité de la valeur sous-jacente et le calcul précédent détermine le résultat par unité de la valeur sous-jacente, mais la valeur totale d'un contrat d'option dépend du multiplicateur contractuel. Le total des gains ou des pertes d'une option est calculé par conséquent en multipliant la valeur de la deuxième étape par le multiplicateur contractuel.

Les gains ou les pertes de l'option sont nuls quand la valeur sous-jacente a un prix qui est égal au prix d'exercice majoré de la prime versée pour l'achat de l'option.

# Calcul des gains et des pertes en formules :

Total des gains ou des pertes : [Max[P-S, zéro] – prime] \* multiplicateur contractuel [le cas échéant], où P est la valeur de l'actif sous-jacent et S est le prix d'exercice de l'option.

Les gains/pertes sont zéro où P = S + prime versée

# Que se passe-t-il si Euronext n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Euronext n'est pas responsable d'effectuer de versements au titre de l'investissement et ne relève pas de la compétence des fonds de garantie des investisseurs.

Tous les dérivés négociés sur Euronext font l'objet d'une compensation centrale par la contrepartie centrale LCH S.A.

# Que va me coûter cet investissement?

#### Coûts au fil du temps

Euronext facture des frais qui s'appliquent au participant/membre négociant en bourse. La commission de transaction ou l'éventail de commissions de transactions pour cette classe d'actifs s'établit comme suit:

| Commission de mémoriatio                         |                                        |           | Carnet d'ordres<br>central      |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|---------------------------------|
| Commission de négociatio<br>par lot              | " Тур                                  | e d'ordre | Courtier<br>Compte du<br>client |
| Option sur<br>actions Amsterdam                  | Ordre de bourse                        |           | € 0,20                          |
|                                                  | Ordre à cours limité                   |           | € 0,31                          |
| actions Amsterdam                                | Commission maximale par ordre          |           | € 200                           |
|                                                  |                                        |           | € 0,40                          |
| Option sur actions Bruxelle                      | S Commission maximale par ordre        |           | € 200                           |
| Commission de<br>négociation par lot             | Quotité de négociation en lots         |           | Carnet d'ordres<br>central      |
|                                                  | De                                     | Jusqu'à   | Courtier<br>Compte du<br>client |
| Options sur actions<br>allemandes (Amsterdam)    |                                        | 500       | € 0,07                          |
|                                                  |                                        |           | € 0,02                          |
|                                                  | Commission maximale par enregistrement |           | € 186,25                        |
| Option sur actions Paris -<br>de style européen  |                                        | 999       | € 0,035                         |
|                                                  | 1.000                                  | 49.999    | € 0,025                         |
|                                                  | 50,000                                 |           | € 0,005                         |
| Option sur actions Paris -<br>de style américain | Tout                                   |           | € 0,067                         |

La grille tarifaire et le barème des commissions sont disponibles également dans la liste des prix sur notre site Internet : www.euronext.com/fr/trading-fees-charges.

La personne qui vous vend ce produit ou vous conseille à son égard peut vous facturer d'autres coûts. Dans ce cas, cette personne vous fournira des informations à propos de ces coûts. Ce produit n'entraîne pas de coûts récurrents.

# Composition des coûts

Euronext facture des commissions qui s'appliquent au participant/membre négociant en bourse. Les détails sont disponibles dans la liste des prix sur notre site Internet.

Des coûts supplémentaires ou associés peuvent être facturés aux investisseurs de détail par le participant/membre négociant en bourse, courtiers ou autres intermédiaires impliqués dans une transaction de détail sur instruments dérivés.

# Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Aucune durée de détention n'est recommandée pour ce produit.

Chaque série d'options a sa propre date d'échéance, après laquelle le produit expire. Les options peuvent être détenues jusqu'à l'expiration. Qu'un investisseur de détail choisisse ou non de clôturer le contrat avant l'expiration dépendra de sa stratégie d'investissement et de son profil de risque. Une position courte d'options peut être fermée en concluant un ordre d'achat dans le marché tout jour de négociation pendant la durée de virale N'eption y Une position longue d'options peut être fermée en

# Comment puis-je formuler une réclamation?

Les investisseurs de détail doivent adresser leurs réclamations au courtier ou à l'intermédiaire avec lequel l'investisseur a des relations contractuelles à propos de ce produit.

# **Autres informations pertinentes**

Des spécifications contractuelles présentant des détails clés de tous les dérivés traités sur nos marchés sont publiés sur notre site Internet: <a href="https://derivatives.euronext.com/fr/stock-options/contract-list">https://derivatives.euronext.com/fr/stock-options/contract-list</a>

**Disclaimer:** La version anglaise est la version de base. En cas de conflit entre la version anglaise et une autre version linguistique, la version anglaise fait foi.